



SOMMAIRE

	ÉDITO DU MAIRE	2
	SÉCURITÉ / CITOYENNETÉ / URBANISME	3-4
	ÉCONOMIE / COMMERCE / INDUSTRIES	4-5
	EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	5
	TRAVAUX	6-7
	ENFANCE / JEUNESSE	8-10
	ZOOM SUR : LAURENT BONNEFOY	11
	HISTOIRE D'UN QUARTIER	12-13
	TRIBUNE LIBRE	14
	LA VIE ASSOCIATIVE	15-16
	EN BREF	16

ROLAND FANGILLE



ADIEU L'AMI...

- PAGE 2 -

EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Bességeoises, Bességeois,

Je suis très heureux de retisser le lien citoyen par le biais du bulletin municipal, d'autant plus que la période que nous venons de traverser, et qui demeure encore, liée à la covid 19, est particulièrement difficile pour chacune et chacun d'entre nous .

Aussi, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui, durant tout ce temps, ont contribué à maintenir le quotidien de nos vies, et à éviter le pire dans notre cité.

Cette période, fut-elle compliquée, nous a prouvé que la solidarité reste le bien indissociable de toute société, et que notre avenir est lié à notre capacité de nous projeter tous ensemble dans un futur commun.

C'est ensemble que nous devons ouvrir des fenêtres sur l'avenir en inventant pour Bessèges des alternatives à nos modes de vie actuels.

Veiller à la sécurité de chacune et chacun, continuer à moderniser notre ville : la rénovation du centre culturel François Mitterrand y contribuera grandement, préserver le lien social en garantissant l'égalité des chances, favoriser le développement de notre territoire, mais aussi sa cohésion, protéger et préserver pour le futur la nature qui nous entoure, développer la culture et ne rien ignorer de notre histoire, telles sont mes ambitions.

Je veillerai également à faire respecter sur notre commune les valeurs de notre République. Elles sont la pierre angulaire de notre société et du "vivre ensemble" : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité.

Bonnes fêtes à toutes et tous, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2021, ainsi qu'à vos proches.

Bernard PORTALES

Adieu l'ami...

La mort de Roland FANGILLE endeuille Bessèges et l'ensemble du cyclisme professionnel et amateur.

Connu au delà de nos frontières, Roland, créateur de la course cycliste du grand prix de Bessèges, devenu l'Etoile de Bessèges, a consacré sa vie et son temps à ce sport qu'il aimait tant : le vélo.

Dans les années 60, ce lorrain s'installe à Bessèges où il reprend l'entreprise de menuiserie Romeuf.

Cycliste amateur, audacieux, persévérant, il trouve son étoile dans la création en 1971 de la course du même nom : l'Etoile de Bessèges, course internationale de début d'année. L'Etoile avait fêté son 50ème anniversaire en février dernier.

Les plus grands coureurs du peloton sont venu courir à Bessèges, et le plus célèbre d'entre eux, Raymond POULIDOR, a suivi l'Etoile durant 49 années.



Roland était un personnage très populaire. Il restera dans nos pensées et dans nos cœurs.

NOTRE OBJECTIF : COMBATTRE LE STATIONNEMENT ANARCHIQUE ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

En parcourant les rues de Bessèges, on peut constater que trop de voitures sont garées en infraction : stationnements gênants sur les trottoirs, sur les passages piétons, aux croisements des rues, sur les zébras, sur les emplacements réservés aux handicapés ...

Il n'est plus possible de tolérer ces agissements qui constituent une gêne pour tous les usagers, automobilistes et cyclistes et mettent en danger les piétons qui ne peuvent circuler en sécurité sur les trottoirs. Désormais, la Police Municipale, qui vient d'être dotée d'un nouveau logiciel, relèvera systématiquement ces infractions et en dressera procès-verbal.

Les auteurs de ces infractions seront passibles d'une amende de 135 €

VÉHICULES ABANDONNÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE : MISE EN PLACE DE L'ENLÈVEMENT DES ÉPAVES

La présence de véhicules, souvent hors d'usage, abandonnés sur la voie publique, outre qu'elle est une gêne pour le voisinage, constitue non seulement une nuisance visuelle mais aussi une atteinte à l'environnement. C'est pourquoi, lors du vote du budget, un crédit a été prévu afin de permettre l'enlèvement systématique des épaves dans le respect de la réglementation en vigueur.

UN BILAN TRÈS SATISFAISANT POUR LA VIDÉO-PROTECTION

Lors du mandat précédent, 8 caméras de vidéo-protection ont été installées en plusieurs points stratégiques de la commune.

Ces caméras, dont l'implantation ne porte en aucun cas atteinte à la vie privée, puisqu'elle obéit à une réglementation stricte, ont permis aux services de gendarmerie en collaboration avec la police municipale, d'identifier des véhicules recherchés et d'élucider de nombreux délits, notamment des vols.

PETIT RAPPEL : COMMENT UTILISER CORRECTEMENT LES ARRÊTS-MINUTES

En 2018, à la demande des commerçants, des arrêts-minutes ont été mis en place, dans la rue de la République et dans la rue Albert-Chambonnet.

Ces emplacements réglementés d'une durée limitée à 30 minutes ont pour but de permettre aux automobilistes de disposer d'une place de stationnement au centre-ville afin de faire leurs courses dans les commerces de proximité. Ils sont signalés par des panneaux et des marquages au sol.

Or, on constate qu'ils sont peu respectés.

C'est pourquoi un rappel de la réglementation paraît nécessaire : comme indiqué sur les panneaux, les automobilistes ont

obligation d'apposer sur leur pare-brise un disque réglementaire indiquant leur heure d'arrivée.

La Police Municipale ainsi que les services de gendarmerie pourront ainsi contrôler les durées de stationnement et veiller au bon respect de ces règles.

La municipalité assurera une distribution gratuite de disques réglementaires aux habitants de Bessèges (1 disque par foyer) qui pourront se les procurer auprès de la Police Municipal, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.



NUMÉROTATION DES BÂTIMENTS



Après avoir mis à jour sa voirie communale avec de nouvelles dénominations, la mairie a procédé, par l'intermédiaire de La Poste, à la numérotation des bâtiments ne bénéficiant pas jusqu'à présent d'adressage précis.

Les propriétaires concernés par ces affectations recevront un courrier mentionnant leur numéro avec un certificat d'adresse pour une communication auprès des différents services, opérateurs et partenaires. En outre, l'accès au réseau de la fibre optique, actuellement en cours de

déploiement, nécessite un référencement précis des points de raccordement. En effet, la numérotation de l'ensemble des bâtiments sur la commune a nécessité un référencement par points GPS permettant ainsi une éligibilité auprès des futurs opérateurs de ce nouveau mode de transmission.

Vous serez invité à retirer les plaques à poser en façades et en limite du domaine public dans le courant de l'année 2021.

Cette opération facilitera la localisation de votre habitation ou de vos locaux par les différents services d'urgence, de soins et de secours. Elle facilitera également plus aisément les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

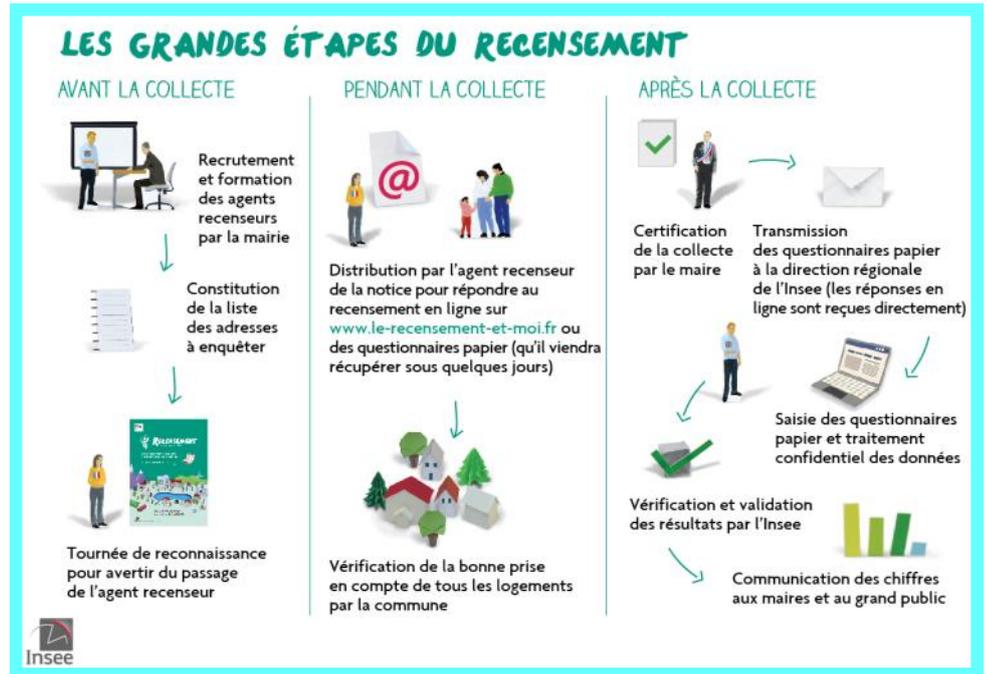
LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE LA COMMUNE PRÉVU EN 2021 EST REPORTÉ EN 2022 EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE.

Cette opération organisée par l'INSEE, en partenariat avec la commune, revêt une importance capitale car c'est en fonction du chiffre de la population que sont calculés les montants des dotations versées à la commune par l'Etat, notamment, la plus importante qui est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

C'est également en fonction du nombre d'habitants qu'est déterminé le nombre des élus au conseil municipal ainsi qu'au conseil communautaire.

Le recensement permet aussi de recueillir des informations statistiques sur la population (âge, emploi, diplômes) ainsi que sur les caractéristiques et le confort des logements pour permettre aux élus de prendre des décisions adaptées à la collectivité.

Pour que la commune n'enregistre pas à nouveau une population en baisse, il est impératif que tous les habitants soient recensés, sans aucune exception.



ECONOMIE, COMMERCE, INDUSTRIES

GILBERT BAPTISTE
adjoint délégué commerce et artisanat

Ouvrir des perspectives de reconquête économique pour notre ville, voilà bien l'ambition majeure que nous nous sommes fixée autour de M. le Maire, Bernard PORTALES, pour ce nouveau mandat.

Avec une population de 2879 habitants, BESSEGES compte 92 établissements qui se répartissent de la façon suivante :

- alimentation 18 %
- bâtiment 26 %
- fabrication 14 %
- service 41 %

boulangerie, pâtisserie, restauration rapide, électricien, maçon, menuisier, peintre, mécanique industrielle, opticien, fabrique d'objet en bois, ambulancier, coiffeur, esthéticienne, fleuriste, garagiste, nettoyage, soins animaliers, café, dépositaire de presse, bureau de tabac, pharmacie, boucherie, vétérinaire, ferronnerie, brasserie...

La filière bois avec 3 entreprises est un employeur de premier

ordre sur la commune.

La maison de santé pluri-professionnelle et les E.H.P.A.D. entièrement rénovés sont le fleuron de la santé.

Le pôle culturel autour du street'art, bénéficiant d'un écrin environnemental exceptionnel, contribue à l'amélioration esthétique de la cité.

En un an, 9 créations d'entreprise ont été dénombrées.

L'accompagnement de la chambre des métiers et de l'artisanat, et de la chambre de commerce et d'industrie est un atout pour le développement économique de notre ville.

Des contacts sont établis pour l'ouverture de commerces et/ou l'implantation d'entreprises et permettent de penser, sans excès d'optimisme, que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : INFORMATION

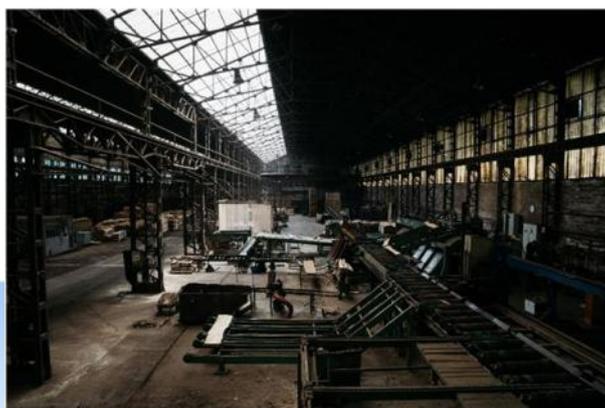
Alors que bon nombre de communes s'enorgueillissent d'avoir prononcé l'exonération de redevances d'occupation du domaine public pour leurs commerçants en raison de la crise de la COVID 19, il est bon de rappeler que la commune de Bessèges, depuis de très nombreuses années, ne fait pas payer cette redevance à ses commerçants, restaurateurs et autres cafetiers utilisant le domaine public, dans une volonté de soutenir le petit commerce local.

SCIERIE DE JALLES : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le groupe Littoral, déjà présent sur plusieurs sites en Occitanie, a été créé en 2008 par M. DUGRIP avec pour activité la fabrication et le recyclage de palettes ainsi que la réalisation de caisses sur mesure.

Le rachat de la scierie JALLES poursuit l'objectif de sécuriser notre approvisionnement en matières premières avec une proximité de la ressource naturelle du bois et un fort potentiel de développement grâce aux infrastructures existantes.

Après un an d'exploitation, des travaux de rénovation du site ont été lancés ainsi que l'achat et le renouvellement du matériel de production.



Le développement de la clientèle, exclusivement professionnelle, nous a permis la création de nouveaux emplois durables. Les enjeux sur les prochaines années sont la pérennisation de l'activité de la scierie et des emplois, sur la base du développement entamé en 2020.

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

SYLVIE PESENTI
adjointe déléguée embellissement de la ville

Noël approche à grands pas et BESSEGES, comme beaucoup de communes, prépare cette fête magique.

Outre les illuminations habituelles qui viennent égayer les rues de notre ville, la commission "embellissement" a décidé de fabriquer des "sujets de Noël".

C'est dans une joyeuse ambiance que se sont retrouvés régulièrement les membres de cette commission à l'Annexe de la mairie à Foussignargues.

Ces décorations, œuvres originales des membres de ladite

commission, seront à découvrir à l'approche de Noël dans toute la ville.

Par ailleurs, cette année, une boîte aux lettres spéciale est installée devant la Mairie : les enfants pourront y déposer leur lettre au Père Noël.

Soulignons que les fêtes de fin d'année ne sont pas encore passées et déjà cette même commission réfléchit sur les aménagements futurs et le fleurissement de la ville pour 2021 dont l'objectif est d'embellir notre commune.



Tout en restant vigilant avec les lignes budgétaires et pour un meilleur service rendu aux Bességeois, l'équipe municipale en place a lancé une campagne axée sur la propreté et l'embellissement de la ville.

Une personne affectée aux espaces verts a déjà commencé et amorcé ce changement qui doit s'accompagner d'autres initiatives dans les mois à venir. Le "bien être à Bessèges" étant le moteur de ce projet, il sera demandé à toutes et tous un minimum de coopération afin de ne pas occulter ce qui est entrepris. Par exemple : ne pas entreposer dans la rue des encombrants à toute heure, sans prévenir les services de ramassage qui ne peuvent être présents en permanence pour cela. Il en va de l'intérêt de tous que notre belle cité soit

accueillante, nous y vivrons mieux et plus agréablement. Depuis le 1er janvier, un nouvel agent communal, Cornélis Tyssen, plus particulièrement formé en électricité, a été recruté. Nous profitons de son expérience pour changer les ampoules de l'éclairage public par des leds plus respectueuses de l'environnement, moins consommatrices en énergie, donc plus économes pour les finances de la commune.

Dans le même état d'esprit, nous avons entrepris, en collaboration avec la Communauté de Communes, une mise en place d'étriers afin de stabiliser les containers des ordures ménagères pour ne plus qu'ils se déplacent lors de mauvais temps.

LES TRAVAUX À VENIR

RÉHABILITATION DU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - RUE VICTOR HUGO

Les travaux consistent à remplacer les réseaux entre l'impasse de la Calade et la rue du Portail de fer. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie. Les procédures de consultation doivent avoir lieu début 2021 et les travaux débuteront courant 1er trimestre 2021.

RÉHABILITATION VOIRIE ET TROTTOIRS RUE SILHOL

Ces travaux concernent la totalité de la rue Alfred Silhol et s'inscrivent dans la continuité des travaux réalisés à la Maison de retraite Silhol. Ces travaux consistent en une reprise complète de la voirie et des trottoirs et seront réalisés par l'entreprise Jouvert pour un montant total de 49 276,80 € TTC. Ces travaux auront lieu avant la fin de l'année 2020.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX EAU POTABLE ET EAUX USÉES - IMPASSE THOMAS

Ces travaux comprennent :

- le renouvellement de la conduite AEP avec la pose d'une ventouse sur le point haut, reprise des branchements existants, reprise de l'enrobé et des pavages, renouvellement des 5 branchements existants.
- le renouvellement de la conduite assainissement avec création d'un regard de tête de réseau pour permettre un curage optimal

Ces travaux seront réalisés prochainement.

LES 2 MAISONS DE RETRAITE ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX CONSÉQUENTS ET CONSTITUENT UN PÔLE SANTÉ DE PREMIER PLAN AVEC LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE.



LA MAISON DE SECOURS

Les travaux ont consisté en une extension d'environ 1 000 mètres carrés. Ont été créés des locaux réservés au personnel (locaux administratifs et techniques), des locaux dédiés aux activités des résidents, et 24 chambres supplémentaires.

Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des résidents et répondent aux attentes du personnel soignant.

D'ailleurs, un espace s'articulant autour d'un patio est spécialement réservé aux patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Ces travaux ont duré 2 ans et l'ensemble des aménagements est opérationnel depuis la mi-septembre.

L'EHPAD SILHOL

L'établissement a fait l'objet d'une réhabilitation complète de ses locaux. Le chantier a débuté en mai 2013.

Désormais, la capacité d'accueil de l'EHPAD est de 74 lits, dont 14 dévolus aux patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'activité a perduré durant les 3 phases du chantier, sans incidence sur les résidents.

Le bâtiment se présente sur 4 niveaux, prenant en compte le dénivelé du terrain.



La fin de l'opération se concrétisera avec la réfection totale de la voirie avec un secteur qui sera entièrement remis à neuf.

REPRISE DES COURS APRÈS LE CONFINEMENT

C'est le lundi 18 mai que les enfants de Bessèges ont repris le chemin de l'école après 2 mois de confinement.

Pour ce faire, le Ministère de l'Education Nationale a conçu un vaste protocole sanitaire que la commune s'est appliquée à mettre en place au mieux afin de faire face à la menace du Coronavirus.

Outre les gestes barrières, toute une organisation a été mise en place en lien avec les Directeurs des 3 écoles afin de minimiser les risques.

L'aménagement des classes a entièrement été revue dans tous les établissements scolaires afin d'avoir les 4m² imposés par enfant par classe. Tout le matériel interchangeable, les jeux, ont été enlevés ou condamnés. Les services techniques de la commune ont joué un rôle primordial dans cette étape. L'ensemble des classes a été nettoyé et désinfecté de manière approfondi par le personnel municipal. L'accès même à l'école s'est fait dans le strict respect des distanciations avec un échelonnement afin de filtrer le flux, ceci grâce à 2 agents municipaux par école, présents le matin dès 8h. Ces mêmes agents avaient pour mission, entre autre, d'aérer les classes avant l'arrivée des enfants et au cours de la journée, d'aider au

lavage des mains des élèves plusieurs fois par jour, d'effectuer la désinfection tout au long de la journée des sanitaires, tables, chaises, points de contact (robinet, poignet de porte ...), d'intervenir sur le temps de récréation, sur le temps de repas, sans oublier la désinfection approfondie tous les soirs. Et ceci jusqu'aux vacances d'été.

Les repas ont été pris sur place dans chaque école afin d'éviter le transport en bus donc tout brassage d'enfants. Elaborés par le traiteur de Bessèges Christophe GRILLET, et conditionnés sous forme de petits sacs individuels, les repas étaient livrés pour midi dans chaque école, par un véhicule adapté.

Devant le contexte particulier, la Mairie de Bessèges et son Maire M. Bernard PORTALES ont tenu à rendre la cantine gratuite pour tous les enfants inscrits, le personnel communal et enseignant. Au total, la Mairie a pris en charge 931 repas. Ce coût a été compensé par l'économie du bus qui en temps normal amène les enfants à la cantine Vacancesèze.

Je tenais donc à saluer tout le travail réalisé par les agents communaux dédiés aux écoles, les services techniques, le service des sports et les remercier sincèrement de leur implication sans faille afin de continuer à faire vivre nos écoles.

PETITS TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pendant les vacances scolaires d'été, certains employés communaux plus particulièrement dédiés aux écoles ont réalisé de nombreux travaux d'entretien dans les établissements scolaires de Bessèges. La plupart des travaux sont demandés par les équipes enseignantes.

Nous avons par exemple réalisé :

- des travaux de menuiserie à la Toute Petite Section (ancienne Classe Passerelle) avec une intervention sur des jeux en bois, des tables, portillon,
- des travaux de soudure à la Maternelle Hector Malot avec la sécurisation du portail d'entrée,
- des travaux de peinture à l'école élémentaire La Cantonade avec le marquage au sol des terrains de jeux dans la cour ou la peinture des bancs,
- des travaux de plomberie à l'école élémentaire du Petit Villard avec des interventions sur des fuites d'eau sur des toilettes,

et bien d'autres encore.



RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021

Nos enfants ont retrouvé leurs écoles, camarades et enseignants le mardi 1^{er} septembre.

Le protocole sanitaire comme le lavage des mains dès leur arrivée à l'école, et ceci plusieurs fois par jour, est respecté, tout comme le port du masque pour tous les adultes.

Les enfants se sont vite adaptés à cette nouvelle façon d'appréhender l'école.

Les parents et enfants de la maternelle Hector Malot ont pu apprécier lors de leur rentrée la fresque « *Lettres Capitales* » sur le mur de leur école avec une vue d'ensemble de Bessèges.

Une modification a été apportée à l'entrée de l'école maternelle : dorénavant les enfants rentrent par le grand portail situé dans la

rue entre la Poste et l'école. Rue qui est donc devenue entièrement piétonne (seul le bus scolaire peut y stationner) afin de favoriser la sécurité de nos enfants et de leurs parents.

En ce qui concerne la Toute Petite section (enfants de 2 ans) nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante : Marielle VERDEIL.

La garderie scolaire gratuite a, cette année encore, été reconduite dans chaque école dès 7h30 jusqu'à 8h20 et de 16h30 à 18h le soir afin de faciliter l'organisation des parents qui travaillent.



EFFECTIFS STABLES DANS LES ÉCOLES :

- Le Petit Villard : 106 enfants répartis sur 5 classes dont 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- La Cantonade : 42 enfants répartis sur 2 classes
- Hector Malot : 71 enfants répartis sur 3 classes + 12 enfants en Toute Petite Section (moins de 2 ans)
- Le collège le Castellas : 196 élèves répartis en 8 classes, deux classes par niveau.

LA RENTRÉE AU COLLÈGE

Le collège le Castellans a accueilli cette rentrée une nouvelle principale Madame **Fabienne ADJOUADI**, qui succède à Madame Laurence NOEL, ainsi que de nouveaux professeurs (anglais - histoire – mathématiques).



Cette année, le défi a été de se remettre au travail « masqué » et retrouver son statut d'élève afin de construire son projet personnel en vue d'une orientation réussie après la 3^{ème}.

Pour ce faire, une équipe pluri-professionnelle s'investit dans la vie scolaire et associative du collège.

De nombreux projets se poursuivent : résidence d'artistes en partenariat avec le Département, la Maison de l'eau et la Mairie, des projets de séjours, un club de japonais, un club de théâtre, éducation au développement durable, association sportive danse et tennis de table. Tout est mis en place pour élargir les horizons culturels et professionnels des collégiens.

La restauration scolaire est élaborée sur place avec une équipe qui travaille sur la qualité et l'équilibre des repas servis aux élèves.

En bref, Bessèges peut se féliciter d'avoir un collège engagé, dynamique, au service de la réussite des élèves qui lui sont confiés.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs "La Cour des Loustics", géré par "Accès pour Tous" et installé à titre gracieux dans les locaux de l'école La Cantonade a, cette année encore, accueilli les enfants de Bessèges et des communes voisines pendant les vacances d'été et de Toussaint, de 7h30 à 18h. Les enfants ont bénéficié de cet accueil animé par des professionnels de la petite enfance.

En juillet, le centre de loisirs a accueilli 20 enfants à l'école de la Cantonade. Les enfants ont pu découvrir la nature qui les entoure, à travers de Grands Jeux, mais aussi des activités manuelles et sportives. Les activités ont permis aux enfants de connaître différentes espèces d'animaux et de végétaux.

Une fois par semaine, des journées spéciales Artistes, Escape Game, Olympiade et Cluedo ont été organisées pour le plus grand plaisir des enfants, le tout dans une ambiance chaleureuse et bienveillante à l'égard des enfants.

Pour tout renseignement concernant le centre de loisirs vous pouvez contacter le : 04 66 24 58 26.



DIRECTEUR D'ÉCOLE, ANIMATEUR RADIO ET MUSICIEN

Né le 13 janvier 1963, Laurent est un des derniers enfants à être nés à Bessèges, avant que la maternité ne ferme.

Ses grands-parents maternels et paternels étaient également bességeois, travaillant à l'usine et à la mine.

Il a passé toute son enfance à Bessèges, allant à l'école maternelle puis primaire de La Cantonade où sa maman, Josette, était institutrice. Celle-ci fût affectée par la suite à l'école primaire du Petit Villard, dont elle devint la directrice : un parcours similaire à celui de Laurent, des années plus tard...

Côté loisirs, Laurent a pratiqué le basket, au sein de "Métaux Sports", jusqu'en 1978 où un accident de mobylette l'oblige à s'arrêter. Une fois remis, c'est avec le football, au sein du C.A.B., qu'il reprend le sport, puis le tennis au Tennis Club de Bessèges, mais aussi le vélo à l'UCB, où avec quelques autres pratiquants, il crée une section V.T.T.

Cette intense activité sportive est quasiment une tradition familiale : son papa Marcel, et son oncle André, étaient également des membres actifs d'associations sportives, et notamment du C.A.B.

Laurent va au collège du Castellas, puis au Lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès, où il obtient un Bac C (scientifique) même si, par la suite, il sera plus attiré par la littérature et la culture sous toutes ses formes.

Dès son bac en poche en juin 1982, tout s'enchaîne très vite : il passe le concours d'instituteur et en janvier 1983, il est nommé sur un poste à Fons sur Lussan, puis à Montaren (près d'Uzès).

Il obtient ensuite un poste de ZILien, (Zone d'Intervention Localisée) rattaché à l'école du Petit Villard à Bessèges, où sa mère travaillait.

Il épouse en 1986 Claudine DESCOURS, fille de Liliane DESCOURS, enseignante à Bessèges.

Laurent est ensuite nommé à l'école de la Cantonade, il est alors l'adjoint de la directrice Mme LEFEBVRE. Il sera, par la suite, à la tête de l'école durant 20 ans avant de rejoindre le Petit Villard qu'il dirige depuis 9 ans.

La culture tenait une grande place dans la famille BONNEFOY. Sa maman Josette s'est grandement impliquée dans la vie de la municipalité : elle est à l'origine de la création de la bibliothèque de Bessèges et a contribué au développement d'activités culturelles telles que des cours de musique, qui étaient alors dispensés gratuitement au Centre Culture et Loisirs.

C'est là que Laurent fera l'apprentissage du piano, point de départ d'une grande passion pour la musique : il la pratique en amateur au sein d'un groupe de blues, "Lalle Vegas", constitué notamment de Daniel MARTINEZ et de René MATTUZZI. Le groupe d'amis musiciens répétait chez Joseph ALU, rue Ferrer. Puis des années plus tard, il est membre actif de l'école de musique créée à Bessèges, La Nota Blava. Il collabore à l'atelier de jazz dont il est un des pianistes.

Il a également fait partie du club photo, qui avait débuté aussi au

Centre Culture et Loisirs.

C'est donc tout naturellement qu'en 1983, afin de promouvoir la culture sous toutes ses formes ainsi que la communication sur la haute vallée de la Cèze, Laurent crée avec un groupe d'amis Radio 16, alors radio libre. Le projet se concrétise en 1985, avec le soutien du Maire André Rouvière. Au début, la radio était installée rue de la Gare, dans 2 studios, gérée et animée par une bande de copains âgés de 18 à 20

ans. L'antenne avait été bricolée sur le toit. Ils faisaient 3 à 4h d'émission par jour, avec beaucoup de direct.

Puis la petite équipe a obtenu des locaux au Complexe Paul Eyriac, rue Paul Vermale, où Radio 16 se trouve toujours actuellement, et a pu continuer grâce au soutien des municipalités successives. Succédant à Alain ASBERT, Laurent en est devenu le responsable d'antenne et continue à animer une émission littéraire et une chronique jazz.

Laurent Bonnefoy est aussi papa de 2 filles : Alice, l'aînée, devenue infirmière aux urgences d'Alès et qui sera bientôt maman, et Noémie, la cadette, qui a hérité du goût familial pour l'enseignement : elle est actuellement professeur stagiaire au lycée Mendès France à Montpellier.

Quand on lui demande sa vision sur l'avenir de Bessèges, Laurent est plutôt optimiste, mais il pense qu'il ne faut pas perdre de temps et surtout écouter toutes les bonnes volontés : « Bessèges détient une force vive avec plus de 400 enfants, c'est pourquoi il faut essayer de construire avec eux et pour eux. Pour garder les jeunes, les familles, il y a un travail à faire.

Politiquement, c'est une période trouble, où les schémas d'avant sont brouillés. Tout est à recomposer, et c'est surtout le "bon sens" qui doit parler. »

Sa devise préférée : "Small is beautiful" car pour lui, toutes les petites choses sont importantes et belles...



TROIS COMMUNES POUR DEUX QUARTIERS

SERGE
GRANGEON
conseiller municipal

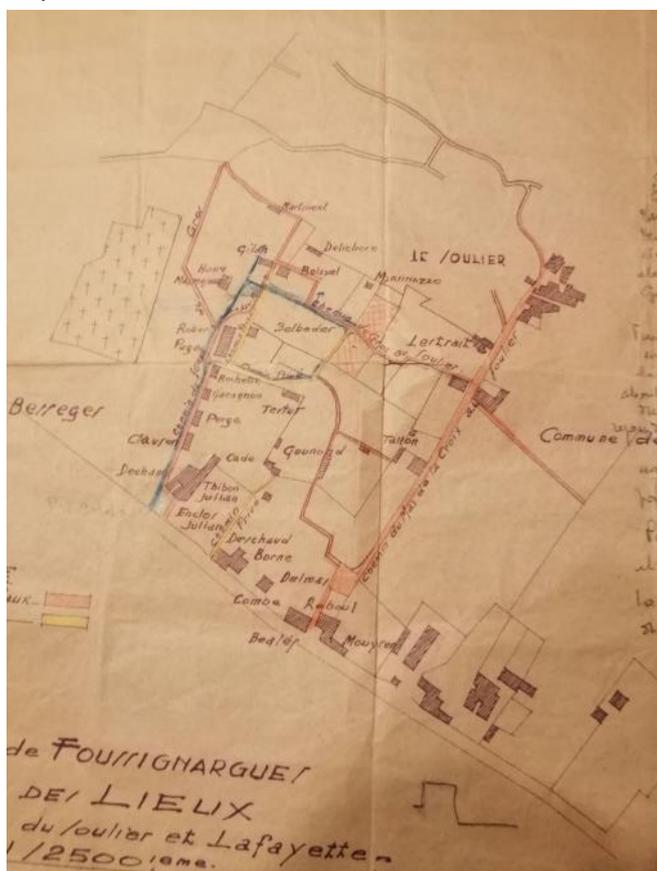
Chaque quartier de Bessèges a son histoire et ses particularités que l'on a peut être oublié avec le renouvellement de sa population.

Certains nouveaux résidents du Mas Serret et du Mas Soulier ignorent sans doute que leur maison se trouve sur un territoire qui a changé plusieurs fois de commune en moins de cinquante ans.

Bessèges, telle que nous la connaissons aujourd'hui, s'est construite au fil du temps avec une partie du territoire des communes voisines telles que Robiac, Bordezac, Castillon de Gagnières (aujourd'hui Gagnières) et même, de la fusion avec une autre commune, Foussignargues.

A l'origine, les quartiers du Mas Serret et du Mas Soulier, situés au lieu-dit « Foussignargues », faisaient partie de la commune de Castillon de Gagnières. En 1926, Foussignargues, pour des raisons économiques et d'éloignement se détache de Gagnières pour devenir commune. En 1972, pour les mêmes raisons, Foussignargues fusionne avec Bessèges.

C'est ainsi que certaines habitations du quartier du Mas Serret ou du Mas Soulier ont successivement été mentionnées sur des actes notariés comme étant implantées sur la commune de Castillon de Gagnières, Foussignargues et aujourd'hui Bessèges. Ces changements de commune en quelques décennies font qu'aujourd'hui il est difficile d'identifier les limites exactes de ces deux quartiers.



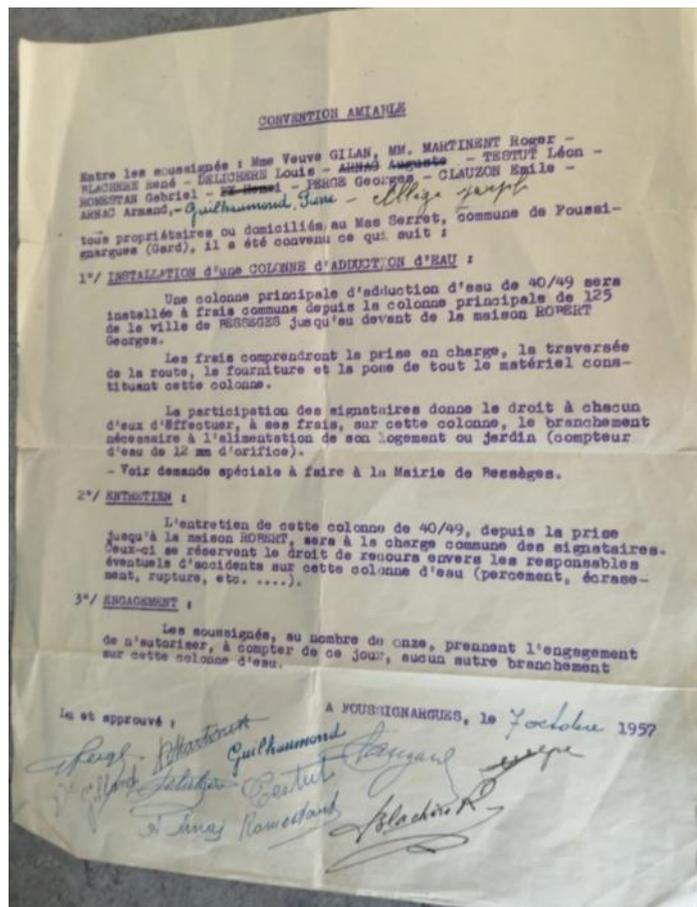
En effet, entre 1905 et 1973 les différents actes notariés pour une même habitation la mentionne tantôt Mas Serret, tantôt Mas Soulier et même sur un acte datant de 1926 il est fait état « d'une maison sise au lieu du Mas Serret ou du Soulier. »



A un moment de leur vie, les anciennes familles de ces quartiers, telles que les Gilan, Martinent, Perge, Delichère et bien d'autres, ont été confrontées à des changements administratifs pas toujours facile à gérer. Une petite anecdote concerne un employé municipal habitant le quartier dont monsieur le Maire lui dit le jour de son départ à la retraite « vous êtes une des rares personnes qui depuis votre naissance a changé trois fois de commune sans déménager. »

Petit clin d'œil à cette anecdote, aujourd'hui sa maison porte le nom de « mas des 3 communes. »

Par ailleurs, il faut savoir que toutes les maisons n'avaient pas l'eau courante. Ce n'est qu'en 1957, sous la commune de Foussignargues, qu'une convention entre une douzaine d'habitants et la commune de Bessèges les autorise à installer à leur frais une colonne d'adduction d'eau depuis la colonne principale de la ville de Bessèges.



Le temps passe, les anciens ne sont plus là. Le quartier a changé de physionomie. Les châtaigniers, les vignes et les mûriers ont laissé la place aux nouvelles habitations. Certaines maisons sont restées dans la même famille et sont occupées par les enfants, d'autres ont été achetées par de nouveaux résidents qui se sont bien intégrés à leur nouvel environnement.

Bien exposé, le quartier bénéficie d'un bel ensoleillement et les habitants peuvent ainsi profiter de nombreuses balades, depuis la rue de la chapelle jusqu'au relais de télévision. A l'ombre des acacias, l'espace Christian Jallet accueille les joueurs de boules de plus en plus nombreux ainsi que les joueurs de cartes qui bénéficient d'un local confortable qu'ils ont eux mêmes rénové avec le soutien et l'aide financière de la commune. Grâce au dynamisme de quelques habitants, chaque année

depuis plus de quinze ans, un repas de quartier dit "repas de l'amitié", rassemble entre 120 et 150 personnes, qu'elles soient du quartier ou pas pour une soirée festive à chaque fois mémorable. Le succès est tel qu'il faut limiter le nombre de places.

En résumé, les quartiers du Mas Serret et du Mas Soulier ont traversé le temps en passant d'une commune à l'autre en moins d'un demi siècle. Ils rassemblent des habitants heureux de vivre dans un environnement agréable.



UNION ET AVENIR

Chères Bességeoises, chers Bességeois,

Avec une année 2020 particulièrement difficile pour les raisons sanitaires que vous connaissez, nous nous sommes vus contraints d'annuler toutes les manifestations festives et culturelles pour cette année, et empêchés de vous rencontrer, pour vous remercier de la confiance accordée à notre équipe à l'occasion des élections municipales.

Nous sommes les élu.e.s de toute une ville, nous continuerons à œuvrer pour le développement économique, social, culturel et environnemental en favorisant toutes les initiatives pour qu'elles puissent se réaliser.

Nous voulons également profiter de ce bulletin municipal pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont durant toute cette période COVID 19 œuvré pour le bien être de tous.

Notre action va se poursuivre, la rénovation du C.C.L. va débiter courant 2021, les travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées et du réseau d'eau potable rue Victor Hugo

auront lieu dans le courant de l'année, ainsi que la fin des travaux des EHPAD Secours et Silhol, et le réaménagement des rues de notre cité.

Dans un contexte économique et social difficile, avec des finances saines et maîtrisées, nous voulons construire une ville à échelle humaine pour demain.

Veiller à la sécurité de chacun.e, préserver le lien social en garantissant l'égalité des chances, veiller au "mieux vivre" de nos anciens tout en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, sont des garanties pour faire vivre et perdurer les mots **justice, liberté et solidarité**.

Puissions-nous construire avec vous de belles choses pendant ce mandat, ne pas être seulement des gestionnaires, donner du sens à ce que l'on fait.

L'avenir commence maintenant.

Soyons les auteurs et acteurs de notre Bessèges.

"ENSEMBLE POUR BESSEGES", ENSEMBLE POUR L'AVENIR

Nous sommes dans l'opposition, ainsi en a décidé le vote des Bességeois, mais, nous nous inscrivons résolument dans une opposition qui se veut constructive, éloignée des attaques et des récriminations qui ne mènent à rien. Pour nous le principal, nous dirons même l'essentiel, c'est l'avenir, l'avenir de notre cité et de tous ses habitants.

Nous allons donc continuer à travailler pour l'avenir, à notre place dans l'assemblée communale, mais en élus responsables et en toute transparence. Nous vous tiendrons informés, nous resterons à l'écoute de tous sans exception, afin de permettre à toutes les initiatives de s'exprimer, pour le bien vivre à Bessèges.

De plus, afin de continuer à agir à l'extérieur du Conseil, nous avons fondé une association qui a repris le nom de notre liste dont elle est la suite logique. Cette association loi 1901 "Ensemble pour Besseges" est née début septembre. Elle a été déclarée en préfecture et en a reçu la validation.

Notre association doit devenir votre association. Elle est ouverte

à toutes et à tous : habitants de Besseges, du canton et citoyens venus de tous les horizons.

Elle est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent œuvrer avec nous dans un esprit démocratique et républicain. Nous voulons élargir le débat et être ensemble les acteurs de notre avenir local. Nous nous y engageons devant vous et avec vous. Pour que nous agissions pour un avenir digne de Bessèges et de ses habitants, rejoignez-nous !

Nos actions sont bénévoles et œuvrent pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Seule l'union fait la force, plus nous serons nombreux dans « Ensemble pour Bessèges », plus nous serons productifs et plus l'avenir de notre commune pourra s'envisager de façon positive. Nous vous attendons donc avec enthousiasme, pour œuvrer de manière constructive et sereine dès à présent avec vous.

Pour nous rejoindre : lacsap.maillet@gmail.com, 0638127349

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un Centre Social entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

C'est avant tout un état d'esprit et un projet qui prend appui sur :

3 valeurs fondatrices : la dignité humaine ; la solidarité ; la démocratie

des acteurs : des habitants engagés ; des salariés qualifiés, des administrateurs formés ; des partenaires associatifs et institutionnels

des façons d'agir : contribuer au développement social local du territoire ; privilégier la participation des habitants ; développer une approche généraliste et collective.

Le centre social et culturel de la Vallée de la Cèze s'attache à toutes ses valeurs sur votre territoire depuis 2009.

On peut y pratiquer des activités (de qualité et à des prix très sympa), accéder à des services de proximité, rencontrer du monde et organiser des actions, des projets (fête, séjour...)

Dans un centre social, les actions réalisées doivent correspondre à une attente, à un besoin, à l'intérêt des habitants. Les personnes peuvent participer, donner leur avis, prendre part à la vie du centre. Dans les centres sociaux, on parle beaucoup de "participation des habitants".

Les 4 missions du centre social, selon la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) sont :

- Proposer des actions accessibles au plus grand nombre de personnes.
- Mettre en place des actions familiales et intergénérationnelles
- Animer la vie locale
- Associer les habitants et les partenaires aux décisions, à la mise en place des projets.



Affiliée à la Fédération Nationale des Centres Sociaux, l'association CSC de la Vallée de la Cèze adhère aux valeurs suivantes :

la dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme

la solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, comme étant capables de vivre ensemble en société.

la démocratie : par l'engagement civique des citoyens pour une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Le CSC de la Vallée de la Cèze, qui compte plus de 950 adhérents, accompagne et mobilise de nombreux habitants dans la vie du centre et des communes voisines.

Le CSC de la Vallée de la Cèze est ouvert à tous, que vous viviez dans le quartier ou ailleurs ; pensez-y pour vos activités, la première séance est toujours gratuite.

Nouveau sur votre commune : nous accueillons les samedis de 14h à 18h les jeunes à partir de 14 ans.

L'Accueil Jeunes est une entité éducative déclarée pour accueillir, de manière habituelle, des jeunes à l'occasion de leurs loisirs.

C'est un lieu d'activités, de découverte, d'expression et de loisirs éducatifs qui facilite l'intégration des jeunes dans la vie sociale tout en participant à leur éveil culturel et citoyen.

Adhérer au CSC de la Vallée, c'est une très bonne façon de partager nos valeurs, et la promesse de belles rencontres.

A bientôt !



Avant de vous informer sur la vie actuelle du club nous allons faire un petit historique de l'association du TENNIS CLUB DE BESSEGES qui a été créé en 1990. Avant cette date, le TENNIS CLUB DE BESSEGES existait déjà mais sous une forme de multi associations. Les différents présidents à partir de cette date ont été : ANJOLRAS JACQUES de 1989 à 1999, FABRE YVES de 1999 à 2012, DUCHEMIN CEDRIC DE 2012 à 2020. D'autres dates sont également à prendre en compte, comme la construction du club house en 2003, la remise en état des courts en 2008 et bien sûr 2017 avec l'hommage à YVES FABRE en donnant son nom au club house.

Cette nouvelle saison démarre avec un nouveau bureau, président PASCAL CEDRIC, Trésorier BEALES DENIS et Secrétaire ALLARD KARINE. Le CLUB compte à ce jour 80 membres, une

multitude d'équipes en compétitions sont et seront engagées dans toutes les catégories (homme, femme, enfant) tout au long de l'année, 15 heures de cours sont donnés toutes les semaines les lundis, mardis, mercredis et jeudis par notre B.E EMMANUELLE DURAND pour les adultes et les enfants de tout niveau, ce qui représente 55 personnes prenant des cours dont 36 enfants.

Il est toujours possible à n'importe quel moment de l'année de faire partie du club, pour avoir plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 06 08 79 25 08 ou par mail à tennisclubdebesses@sfr.fr.



EN BREF

● ACCÈS GRATUIT AU PONT DU GARD



Dans le cadre d'un partenariat signé par la commune, l'accès au site du Pont du Gard est gratuit pour les personnes domiciliées sur le territoire communal, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois, justifiant de la domiciliation à l'année de l'intéressé dans notre commune.

L'accès concerne le site du Pont du Gard, les espaces muséographiques et le stationnement.

● SERVICES PUBLICS ITINÉRANTS

Le bus informatique de Cèze Cévennes s'arrête à Bessèges les 3èmes vendredis de chaque mois, de 9h à 11h, sur le parking du quai Lucien Clergue, face à la Mairie.

Le personnel accueillant vous accompagnera et vous guidera entre autres pour :

- ⇒ Vos démarches administratives en lignes (*création d'un compte, d'un dossier numérique, d'un accès à votre espace personnel, de déclarations ou de simulations de droits en ligne*)
- ⇒ Espace emploi (*consultation des offres d'emploi et de formation, télé-candidature, aide à la mobilité*)
- ⇒ La création d'une adresse mail
- ⇒ L'achat de titre de transport
- ⇒ Demande de casier judiciaire
- ⇒ Premier accueil CAF
- ⇒ Procédures dématérialisées
- ⇒ Services de la préfecture (*carte grise, cession de véhicules...*)

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSÈGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

besseges.fr

ET SUR LA PAGE FACEBOOK

Commission culture et festivités de Bessèges

ACTU'  BESSEGES

bulletin municipal
ISSN 1635-236X
Directeur de la publication
Jacques MOLLE
Rédactrice en chef
Christine ROUX
Réalisation et impression
Mairie de Bessèges
Pl. du Général de Gaulle
30160 BESSEGES
04 66 25 00 01
mairie@besseges.fr